DLP26-8-91050212

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 - BORGO
Tél. 95.36.05.70



EDITION CORSE

Bulletin Technique N° 204
du 22 Août 1991

Publication Périodique Abonnement Annuel : à Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
CPPAP N° 1769 - AD Régisseur de Recettes Directeur - Gérant : G.FELICI
ISSN C7 39 - 9633

VIGNE

Tordeuses de la grappe

Prolongement du vol de la dernière génération avec un pic le 14 août dans la région d'Aléria - Casaperta.

Les dépots de pontes sont rares.

Appliquez en parcelle à risque un **préventif** en insistant sur la qualité de la pulvérisation. Voir la liste des produits préconisés sur le bulletin n°201.

On peut aussi choisir un produit poudrage type **Pyresoufre** si on est équipé.

Rappelons que le seuil d'intervention en **curatif** est de 10 chenilles pour 100 grappes.

Cochenilles

Intervenez sur les jeunes larves si ce n'est déjà fait.
Utilisez un ultracide 20 en situation difficile.

Acariens

Demeurez vigilants mais contrôler leur présence avant d'intervenir, et soyez attentifs aux délais de carence avant les vendanges, notamment pour les spécialités présentant un délai d'emploi de plus de 30 jours ; tels que Acaryl Pl.. Péropal- Toréro - Viktor et des spécialités à base de cyhéxatin.

Mildiou

Situation saine dans l'ensemble. Ne plus traiter.

P.136

Oïdium

On enregistre toujours des échecs dus à une technique d'application très insuffisante ; grappes mal protégées.

La véraison est bien entamée ;
Ne plus intervenir.

Botrytis

Le botrytis se développe actuellement dans quelques parcelles. Il convient d'appliquer le dernier traitement.

AGRUMES

Vérifiez, la présence de cochenilles vivantes ; intervenez sur les larves ; un insecticide non dangereux contre les prédateurs utiles sera préféré (ex : EKALUX - mouiller abondamment).

Même conseil pour les acariens présents. Choisissez votre produit (cf. bulletin n°199).

Aleurodes

Demeurer vigilants ; faites vérifier leur viabilité et le prédatisme avant d'intervenir ; notamment pour Aleurodes Floconneuses.

Gommose

Le traitement est encore possible.
Il doit être appliqué 20 jours après "l'huile" d'été. Ne négligez pas les conseils du bulletin n°200.

OLIVIERS

Très faible capture de la mouche de l'olive.
Pas de piqûres sur fruits. Attendre un prochain avis avant d'intervenir, mais surveiller journellement les gobes-mouche.

Rappelons que le seuil d'intervention est de une mouche par jour et par piège.
On dispose 5 pièges (gobes-mouche) par verger.

PRUNIERS

Renouveler la protection anticarpocapse et rouille.

.../...

CERISIERS

Intervenir, si ce n'est déjà fait, contre la maladie de la Cylindrosporiose et la maladie des **"tâches rouges"**. Cette dernière provoque l'enroulement des feuilles qui restent accrochées très longtemps sur l'arbre,

Avec Dithianon : Nombreuses spécialités
Manèbe : " "
Mancozèbe : " "

PECHERS

Dans les vergers infestés de cochenilles du mûrier, intervenir avec EKALUX ou ULTRACIDE en fonction du prédatisme que vous ferez vérifier.

Cératite

Toujours pas de capture de mouche ; ne pas traiter ; par contre maintenant, placer les gobes-mouche dans les KAKIS.

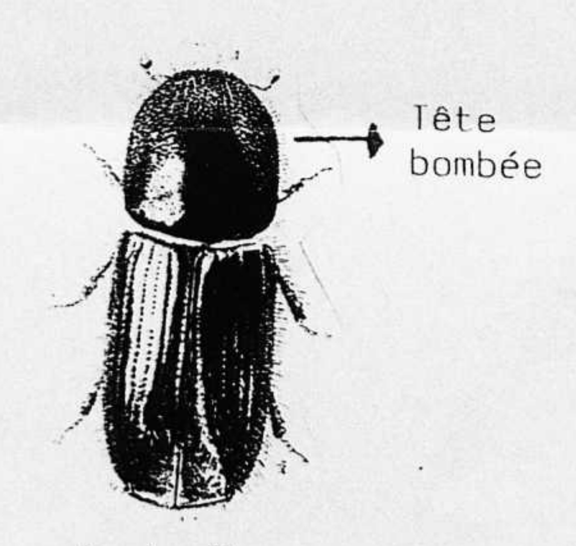
Apate

On observe, depuis une quinzaine de jours, des attaques de gros insectes qui creusent des trous dans les troncs et les branches de nombreuses espèces fruitières et ornement .

Exemples : Pêchers, amandiers, saules, acacias et même citronniers.

Ces insectes de couleur foncée,
de forme allongée, mesurant 8 à 12 m/m,
dont la tête a une forme bombée,
dégageant une certaine odeur, forent
des galeries de bas en haut, dans
le bois des arbres fruitiers en végétation.

Il s'agit d'un coléoptère de la famille
des Bostrychidae, appelé "Apate - Monachus".
En cas de présence, avertissez le S.R.P.V. ou
I.N.R.A.



Apate Monachus

P37